

**Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.**



**CONSEIL DE QUARTIER NO. 4  
SECTEUR SULLIVAN**

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 21 août 2024 à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.*

**PRÉSENCES**

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil

Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier

M. Michel Germain, conseiller de quartier

M. Norm Kelly, conseiller de quartier

M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier

Mme Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

**ABSENTS**

1 poste vacant

**INVITÉS**

Mme Maggy Dubé-Laroche, policière-marraine, Sûreté du Québec

**ASSISTANCE**

8 personnes

---

**1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 32.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point *varia* restera ouvert durant la séance. Il est par la suite proposé par Mme Geneviève Binette d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION # SUL2024-08-01**

**3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 3 avril 2024**

M. Martin Lavoie fait un survol rapide du procès-verbal de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Anne Leduc-Séguin, de l'adopter tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION # SUL2024-08-02**

**4- Dossiers policiers**

M. Lavoie demande à Mme Dubé-Laroche, la policière-marraine, de parler des enjeux pertinents pour le quartier de Sullivan ou dans la ville.

Mme Dubé-Laroche quitte Val-d'Or pour relever de nouveaux défis. Le président en profite pour la remercier pour sa grande générosité puisqu'elle s'est toujours beaucoup impliquée dans le conseil de quartier. Elle annonce que sa remplaçante sera Mme Marie-Ève Boulanger. Les citoyens qui veulent faire une plainte sont invités à communiquer au poste pour ouvrir une requête.

- a) **Carrefour giratoire Sullivan** : La Sûreté du Québec a reçu plusieurs appels de citoyens inquiets et qui demandent le respect de la signalisation au chantier du carrefour giratoire. De nouvelles banques d'heures seront ouvertes. Il faut cependant savoir qu'en période estivale, la Sûreté du Québec compte moins d'effectifs et que les policiers se doivent de prioriser les urgences avant la sécurité routière. Toutefois, la policière-marraine assure qu'il y a une présence policière accrue sur les lieux. Les policiers se réadaptent selon les réaménagements du chantier.
- b) **Non-respect du passage piétonnier** : Mme Geneviève Binette demande que la zone piétonnière soit sécurisée, et même l'entièreté de la zone, pour sécuriser les enfants et les piétons.  
Mme Binette n'a pas encore porté plainte, mais elle songe à le faire. Elle invite la population à noter les numéros des véhicules qui ne respectent pas le passage piétonnier pour être en mesure de mieux cibler les conducteurs fautifs.  
Mme Dubé-Laroche assure qu'une ouverture d'une requête sera faite.  
Il est aussi entrevu d'apporter la problématique au Comité de transport de la CSSOB en vue de sensibiliser le MTQ.  
Finalement, l'on se questionne si l'Union des municipalités ne pourrait pas déployer un mouvement pour améliorer la sécurité des piétonniers à l'échelle provinciale?
- c) **Panneau solaire avec l'indication de vitesse** : Mme Anne Leduc-Séguin voudrait une relance au MTQ pour avoir plus d'explications au sujet du panneau solaire qui était censé être installé. Elle lance l'idée d'inviter un représentant du MTQ à un conseil de quartier pour discuter des enjeux de sécurité routière.

## 5- Information sur la circulation

- a. **Carrefour giratoire Sullivan** : Les travaux vont de bon train. Le MTQ s'est ajusté pour améliorer la fluidité de la circulation. Le ministère s'assure de respecter ses échéanciers.  
Mme Anne Leduc-Séguin souhaiterait une meilleure communication à la population concernant la planification des travaux. Une rumeur courait à l'effet qu'il y aurait un ralentissement des travaux en raison de la présence de roc, mais il s'avère que celle-ci n'était pas fondée.

- 6- **Activité du 5 à 7 du 10 septembre** : Le 10 septembre prochain aura lieu un événement de reconnaissance pour les citoyennes et citoyens engagés dans la vie municipale. Les invitations sont lancées. Les conseillers de quartier sont attendus en grand nombre afin de célébrer leur implication et faire du réseautage entre convives.

## 7- Élections aux postes vacants

Actuellement, les postes de conseillers de quartier suivants sont à combler : M. Norm Kelly, M. Félix-Antoine Lafleur, Mme Geneviève Binette, M. Michel Germain et Mme Anne Leduc-Séguin. Tous les postes sont renouvelés sans opposition pour une période de deux ans. Pour compléter le conseil de quartier, il reste un poste vacant.

**a) Élection**

M. Frédéric Vincent a signifié son intérêt à devenir conseiller de quartier lors d'une rencontre précédente. Ce dernier est nommé comme conseiller de quartier sans opposition pour un mandat de deux ans, ce qui vient compléter le conseil de quartier.

**b) Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection d'un conseiller de quartier**

Il est proposé par M. Norm Kelly, appuyé par M. Félix Félix-Antoine Lafleur, de recommander au Conseil municipal d'entériner le renouvellement du mandat de deux ans de M. Norm Kelly, M. Félix-Antoine Lafleur, Mme Geneviève Binette, M. Michel Germain et Mme Anne Leduc-Séguin, et de proposer l'élection sans opposition de M. Frédéric Vincent en tant que membre pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # **SUL2024-08-03**

**8- Varia**

- a) Activité du Bassin Versant :** Cette activité, qui s'adressait aux riverains du lac Stabell, a eu lieu mercredi le 17 juillet 2024. Plus de 15 personnes y ont participé. Les participants ont reçu des explications pour savoir quoi faire avec le lac. Un conseil d'administration sera mis en place pour s'assurer que le lac ne se détériore pas.
- b) Création espaces verts :** Il est proposé de niveler le terrain vague au bout de la rue Charest et d'y semer du gazon. Puisque ce terrain appartient au ministère, il faudrait que la municipalité demande à céder celui-ci à titre gratuit. Le budget de quartier pourrait servir à financer un tel projet.
- c) Projets citoyens :** Les citoyens ne doivent pas hésiter à soumettre des projets à leur conseil de quartier.

**9- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public**

- a) Communication citoyenne :** Une citoyenne demande s'il serait possible pour le président d'animer sa page de conseiller municipal ou de créer une page « Quartier Sullivan » pour diffuser l'information des conseils de quartier.
- b) Infiltration d'eau | Rue Lauzanne et Champoux :**  
Sur la rue Lauzanne, un citoyen mentionne qu'il a subi une infiltration d'eau dans sa maison une première fois en 24 ans. L'égout pluvial ne fournissait pas, et la station de pompage non plus. Plusieurs propriétaires ont été inondés sur la rue. Une citoyenne de la rue Champoux également.  
L'on se questionne : est-ce en raison du réchauffement climatique? Des citoyens sont d'avis que le sinistre ait été occasionné par un mauvais réseau ou de la négligence. Bien que cette situation fût exceptionnelle rappelle M. Lavoie, des vérifications seront effectuées par le service technique.
- c) Panneaux de signalisation :** Il est demandé si la Ville peut installer les panneaux de circulation. Ce n'est pas le cas. Une autorisation peut être accordée seulement si le message du panneau est préventif.

**10- Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 23 octobre 2024, à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan. M. Lavoie rappelle que l'on peut lui écrire en tout temps pour faire des demandes ou poser des questions.

**11- Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Félix-Antoine Lafleur de lever la séance. Il est 19 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION # SUL2024-08-04**

---

CHANTAL GAINARD  
Secrétaire d'assemblée